



PARIS, LE 28. 1. 1945.

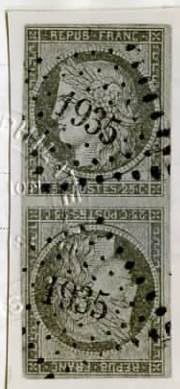
COMMISSION
D'EXPERTISE

0313

Décision de la Commission
d'Expertise relative à :

France. 1849. 50.
n° 4 c. du catalogue Yvert et Tellier.
25 c. bleu. tête-bêche vertical.
oblitéré petits chiffres 1935.

- Authentique.



SIGNATURES :

Le Président :

J. P. Bouchet

Le Secrétaire :

S. Frignac

Seules les pièces authentiques sont photographiées.